

POLITIQUE DES AÎNÉS

| Yamaska



Yamaska



*Présente
pour les aînés*

MRC 
DE Pierre-De Saurel



Présente
pour les *aînés*

MRC 
DE Pierre-De Saurel


Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 

ISBN : 978-2-9819686-8-5

POLITIQUE DES AÎNÉS

| Yamaska

MOT DE LA MAIRESSE	4
MOT DU RESPONSABLE DU DOSSIER DES AÎNÉS	5
LE COMITÉ LOCAL MADA.....	6
PRÉAMBULE	7
PORTRAIT DE NOS AÎNÉS	8
SITUATION ÉCONOMIQUE	9
LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE RÉGIONALE DES AÎNÉS.....	10
QU'EST-CE QU'UN AÎNÉ ?	10
VALEURS	10
PRINCIPES DIRECTEURS	12
NOTRE MISSION	12
AXES D'INTERVENTION	13
CONCLUSION	13
REMERCIEMENTS	14
BIBLIOGRAPHIE	14



MOT DE LA MAIRESSE



C'est avec une grande fierté que nous vous présentons la Politique Municipalité amie des aînés de Yamaska. Le proverbe dit « Mieux vaut tard que jamais », car contrairement à plusieurs autres municipalités du Québec, nous en sommes à la première mouture de cette politique. Nous étions conscients de l'importance d'une telle politique, mais la démarche a été plus longue pour y arriver. Cette politique est le fruit d'un cheminement qui nous a permis de cerner les besoins de nos aînés afin d'améliorer leur qualité de vie puisqu'ils sont une richesse inestimable pour toute la communauté.

Pour y arriver, nous avons tenu, il y a quelques mois, une consultation publique réunissant près d'une cinquantaine de personnes qui ont participé activement à l'exercice. À partir du contenu de cette politique, le conseil municipal mettra en place un plan d'action qui établira les priorités qui ont été soulevées par nos citoyens et citoyennes lors de la consultation. Les projets qui en découleront seront garants d'un avenir durable, sain et sécuritaire pour eux.

Nous comptons sur votre collaboration pour assurer la réussite de cette politique, car en réalisant cet objectif de bien intégrer chaque membre de notre municipalité, nous renforcerons la communauté tout entière.

Finalement, je tiens à remercier les membres du comité qui ont participé à la réalisation de cette politique et les participants et participantes à la consultation qui ont su cerner les priorités à développer sur notre territoire. Merci aussi aux membres du conseil municipal de croire à ce projet!

La mairesse,

DIANE DE TONNANCOURT



MOT DU RESPONSABLE DU DOSSIER DES ÂÎNÉS



Je suis heureux d'avoir présidé le comité MADA de Yamaska et d'avoir été soutenu de membres impliqués dans divers organismes dans la communauté. Nous reconnaissons l'importance des aînés au sein de notre communauté et sommes fort ravis d'avoir eu leur opinion qui nous aidera à cibler leurs besoins. Nous sommes tous conscients d'être l'aîné de quelqu'un plus jeune que nous-mêmes. Donc, il nous faut prendre des orientations qui viseront le bien-être de nos aînés d'aujourd'hui en pensant à nos plus jeunes qui seront aussi les aînés de demain.

En devenant officiellement Municipalité amie des Aînés, Yamaska appuie le vieillissement actif au sein de sa communauté. Il est donc venu le temps de mettre en place les mesures et réaliser les actions qui permettront d'améliorer la qualité de vie des aînés de notre municipalité.

Toute cette démarche démontre, encore une fois, à quel point la Municipalité est à l'écoute de sa population et qu'elle travaille fort à vous démontrer que Yamaska est un endroit où il fait bon vivre pour tous.

FRANÇOIS MARTIN

Conseiller municipal responsable du dossier des aînés





Le comité local **MADA**

Un comité local MADA a été mis sur pied à l'hiver 2021 afin de participer à l'élaboration de la politique et du plan d'action des aînés de la municipalité de Yamaska.

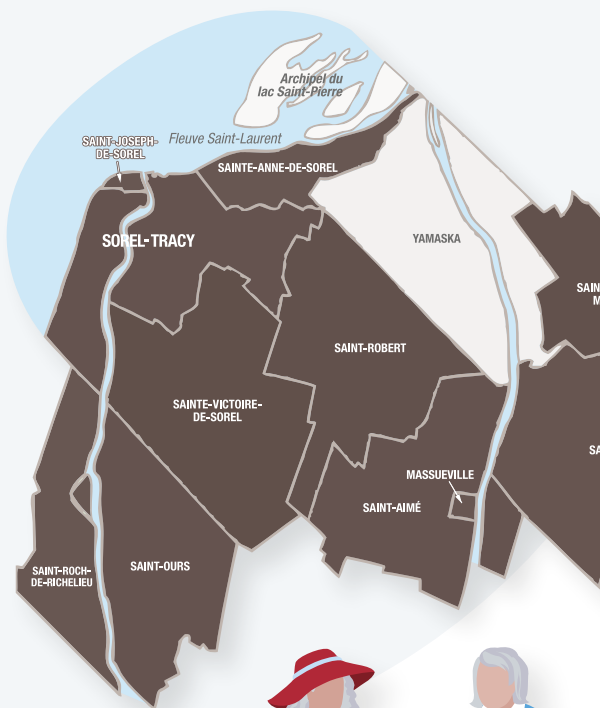
Ce comité agit à titre d'expert-conseil dans toutes les étapes du développement de la politique et du plan d'action et facilite la communication entre les acteurs du milieu. Par le biais de diverses rencontres, ils partagent leurs expériences, leurs connaissances ainsi que leur expertise. Les réflexions entretenues et les pistes de solution explorées sont guidées par la participation citoyenne aux activités de consultation.

Le comité de pilotage est composé de :

- **Jean Bélisle**, citoyen
- **Diane De Tonnancourt**, mairesse
- **Suzanne Francoeur**, directrice générale de la municipalité
- **France Guilbault**, citoyenne
- **François Martin**, président du comité de pilotage, conseiller municipal et citoyen
- **Jean-Guy Morin**, citoyen
- **Julie Plourde**, coordonnatrice des loisirs de la municipalité



Municipalités (& Villes)
Amies des Aînés
au Québec





PRÉAMBULE

La démarche MADA et la présente politique visent, d'abord et avant tout, à encourager la création d'un milieu de vie favorable aux aînés de la communauté. En somme, elle a pour objectif de s'assurer que les aînés de Yamaska possèdent les conditions de vie les plus optimales et qu'ils résident dans leur municipalité le plus longtemps possible. Afin de réaliser la démarche MADA, le comité a eu la tâche de produire un diagnostic social. Pour ce faire, un recensement de l'ensemble des services du territoire, un portrait statistique ainsi que des outils de consultation ont été produits. Ce diagnostic permet de mettre en évidence les forces et les lacunes de la municipalité. Il est également une référence essentielle afin d'assurer des réflexions et des pistes de solution pertinentes et réalistes.

Parmi les différentes étapes requises, les deux consultations tenues auprès de la population, soit une première, faite par un sondage disponible en version numérique et papier, et une seconde qui a rassemblé pendant une matinée plus de vingt citoyens et citoyennes, se sont révélées être un outil indispensable lors de ces démarches. Lors de la consultation tenue en présentiel, des discussions riches et animées ont permis au comité de bien saisir les intérêts et les besoins de la population. Quant au sondage, ce sont 18 personnes qui y ont répondu. Considérant que l'on dénombre 470 personnes de plus de 65 ans dans la municipalité, il s'agit d'un taux de réponse d'environ 3,8 %.

Il est important de noter que cette démarche s'est déroulée pendant la pandémie de la COVID-19. La situation sanitaire représente un biais important et les outils de consultation ainsi que les conditions de vie des aînés ont connu des changements majeurs. Le comité MADA de Yamaska a ainsi considéré ce biais dans l'élaboration de sa politique et de son plan d'action.





PORTRAIT DE NOS AÎNÉS

La municipalité de Yamaska s'étend sur plus de 76 km². Située dans la MRC de Pierre-De Saurel, elle borde la rivière Yamaska. La population de la municipalité a connu une augmentation de 2,9 % entre 2016 et 2021. Elle est aujourd'hui composée de 1 736 habitants. De ce nombre, 27,1 % de la population était, lors du dernier recensement de 2021, âgée de plus de 65 ans. L'âge médian de la population est de 49,2 ans alors qu'elle est de 43,2 ans pour la province de Québec. La municipalité de Yamaska a donc une proportion d'aînés plus grande que la proportion moyenne de l'ensemble du Québec qui est de 19,7 %, et presque égale à celle de la MRC (27,9 %).

	Yamaska	MRC de Pierre-De Saurel
55 - 64 ans	275	8 895
65 – 74 ans	295	8 595
75 – 84 ans	140	4 640
85 ans et +	40	1 600
65 ans et +	470	14 830

Entre 2010 et 2020, la population aînée de Yamaska a connu un taux d'accroissement de 51,4 %, un taux supérieur à la MRC de Pierre-De-Saurel et de la province, respectivement à 41,9 % et 39,5 %. Ces données sont en alignement avec la prévision de l'Institut national de santé publique du Québec qui anticipe que cette tranche de la population représentera plus de 25 % de la population québécoise d'ici 2030.

Dans la municipalité de Yamaska, 64,5 % de la population de 65 ans et plus vit en couple, tandis que 35,5 % de ces aînés sont célibataires, divorcés, séparés ou encore veufs. Il s'agit d'une proportion d'aînés en couple supérieure à la moyenne de la MRC de Pierre-De Saurel, qui se situe à 58,9 %.





Situation économique

En 2015, le revenu médian après impôt d'une personne de plus de 65 ans résidant à Yamaska est de 20 768 \$. Ce revenu médian est le 3^e plus faible de la MRC. Près de 50 % de la population âgée de 65 ans et plus est bénéficiaire du Supplément de revenu garanti (SRG), un taux largement supérieur à la moyenne québécoise, qui se situe à 39 %. De plus, 13,6 % de la population visée par cette politique est toujours active sur le marché du travail. Il s'agit de l'un des taux les plus élevés de la MRC dont la moyenne se situe à 8,3 %.

Toutefois, près de 79 % des gens de 65 ans et plus sont propriétaires de leur habitation, une proportion supérieure à la moyenne de la MRC qui est de 71,2 %. Yamaska est l'une des municipalités de la MRC avec la plus faible proportion (11,7 %) des aînés consacrant 30 % ou plus de son revenu total en frais de logement. En comparaison, la moyenne québécoise se situe à 19,1 %. Par contre, près de 50 % des aînés demeurent dans un logement construit avant 1971, une donnée nettement supérieure à la moyenne de la Montérégie, qui se situe à 36 %.

Ce revenu médian inférieur peut s'expliquer, entre autres, par le fait que 40 % des aînés de 65 ans et plus de la municipalité de Yamaska n'ont aucun diplôme. Ce taux est supérieur à la majorité des municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel qui possède une proportion moyenne de 32,8 %.



LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DES ÂÎNÉS



Qu'est-ce qu'un aîné à **Yamaska** ?

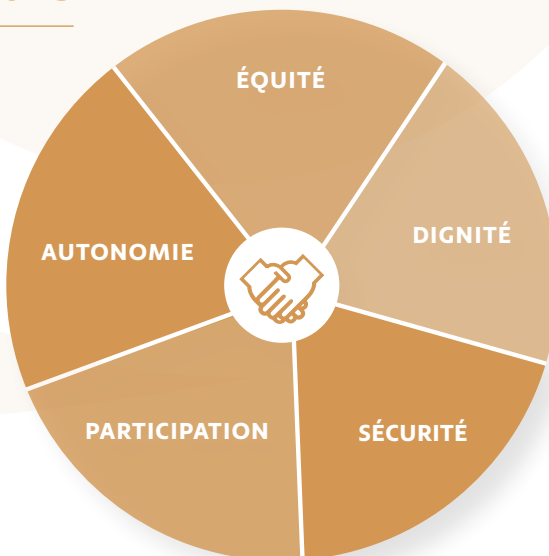
Les aînés ne constituent pas un groupe homogène et uniforme car leur réalité ainsi que leurs attentes peuvent grandement différer de l'un à l'autre.

Peut-on généraliser en quantifiant un âge par lequel on définit un aîné? Il est très difficile d'obtenir un consensus à ce sujet, car les aînés sont des citoyens et citoyennes qui ont des besoins distincts par leur condition et leur situation.

Ce sont des personnes qui ont des expériences et des connaissances à partager, et du temps à offrir, ce qui constitue un atout pour une communauté. Et pour en profiter, il faut savoir les écouter!



Valeurs





“

Ce sont des personnes qui ont des expériences et des connaissances à partager, et du temps à offrir, ce qui constitue un atout pour une communauté. Et pour en profiter, il faut savoir les écouter!

”



PRINCIPES DIRECTEURS

La Politique des aînés fonde ses assises sur des principes directeurs fixant les paramètres du cadre d'action de celle-ci. Elle fournit un cadre de référence, d'intervention et d'évaluation à la Municipalité pour lui permettre d'offrir aux aînés un milieu de vie qui encourage leur épanouissement.

Pour ce faire, il lui faut donc :

- Intégrer le réflexe « Penser et agir aînés » dans les décisions municipales;
- Offrir un milieu de vie agréable et favorable aux aînés;
- Maintenir, adapter et améliorer les services municipaux pour répondre aux besoins des aînés;
- Encourager toute forme de partenariat entre la MRC, les ressources du milieu en intervention et la Municipalité vers des actions conjointes dans l'intérêt des aînés;
- Favoriser la création de liens intergénérationnels;
- Impliquer les aînés dans la communauté;
- Prévenir l'exode des aînés vers les municipalités urbaines;
- Faire connaître les ressources de la communauté destinées aux aînés;
- Offrir l'opportunité à la population de tous âges de s'enrichir de l'expérience des aînés de la municipalité.



Notre mission

Par la mise en place de la Politique des aînés, la Municipalité de Yamaska s'engage à privilégier une démarche globale qui intègre le réflexe « Penser et agir aînés » à l'intérieur de la culture organisationnelle de son administration municipale. Il s'agit d'une politique générale qui inclut l'ensemble des actions et des services destinés à assurer le bien-être des aînés et à leur permettre de vivre dans notre municipalité à toutes les étapes de leur vie. Ainsi, les élus et le personnel de la Municipalité reconnaissent l'importance du rôle de l'aîné au cœur de la communauté.



AXES D'INTERVENTION

En tenant compte des rencontres individuelles et de groupe, de la consultation publique et des résultats du sondage, le comité de pilotage a ciblé les champs d'intervention ci-dessous pour l'élaboration de son plan d'action. Ce dernier présentera les actions et les projets qui seront développés dans les trois prochaines années.



CONCLUSION

Cette politique des aînés est le fruit du travail de la population, des membres du conseil municipal, de partenaires et de membres de l'administration municipale ayant en commun le désir de faire reconnaître les besoins réels de ses aînés d'aujourd'hui et du futur. Les aînés font partie intégrante de notre communauté et il est important pour nous de leur offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire tout en leur permettant de s'épanouir longtemps chez nous. En ce sens, la Municipalité souhaite que leurs besoins particuliers puissent, par le biais de la Politique des aînés et des actions qui en découleront, être encore mieux comblés.



REMERCIEMENTS

La Politique des aînés et le plan d'action qui en découle ont été créés par et pour les aînés de Yamaska. En plus de l'implication inestimable des membres du comité de pilotage, soulignons l'apport des aînés qui ont participé à la démarche et qui ont contribué, par leurs nombreuses idées, à ce document.

Ce projet n'aurait pu être réalisé sans l'appui du personnel et des membres du conseil de la Municipalité de Yamaska et sans de nombreux partenaires, notamment la MRC de Pierre-De Saurel, le Centre communautaire des aînés ainsi que le Secrétariat aux aînés du Québec.

Finalement, nous tenons également à remercier tout spécialement M^{me} Julie Plourde, coordonnatrice des loisirs à la Municipalité de Yamaska, pour son précieux soutien.



BIBLIOGRAPHIE

Poirier, M.-A. & Beaudry-Godin, M. (2021). Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC Pierre-De Saurel. Portfolio. Longueuil : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. Direction de santé publique. Équipe Surveillance.

Secrétariat aux aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux. Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés, 2e édition. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec, 2020.

Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 mars 2023. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>.



VIEILLIR EN BEAUTÉ ET EN SAGESSE

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur,
Sans remords, sans regret, sans regarder l'heure.
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur,
Car à chaque âge se rattache un bonheur.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son corps,
Le garder sain en dedans, beau en dehors.
Ne jamais abdiquer devant un effort.
L'âge n'a rien à voir avec la mort.

Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce!
À ceux qui se sentent perdus dans la brousse,
Qui ne croient plus que la vie peut être douce
Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescousse.

Vieillir en beauté, c'est vieillir positivement.
Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan.
Être fier d'avoir les cheveux blancs,
Car pour être heureux, on a encore le temps.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec amour,
Savoir donner sans rien attendre en retour,
Car où que l'on soit, à l'aube du jour,
Il y a quelqu'un à qui dire bonjour.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec espoir,
Être content de soi en se couchant le soir.
Et lorsque viendra le point de non-recevoir,
Se dire qu'au fond, ce n'est qu'un au revoir!

Ne regrette pas de vieillir.
C'est un privilège refusé à beaucoup!

Texte de Félix Leclerc



CRÉDITS

Textes

Comité local MADA
Agence ZEL

Conception graphique et impression

Cournoyer communication marketing

Photographies

NathB Photographe
Caroline Morrison

Révision

Véronique Massé
Chantal Chapdelaine

V I V
A N T
I C I

Yamaska


Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 